



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

réforme

Question écrite n° 79366

Texte de la question

Mme Françoise Branget attire l'attention de M. le Premier ministre sur le devenir de la délégation interministérielle à l'innovation sociale et à l'économie sociale (DIES). Depuis 1981, la DIES a constitué une interface appréciée des composantes de l'économie sociale et solidaire. En Franche-Comté, l'économie sociale représente près de 30 000 salariés répartis dans plus de 2 300 établissements. Cependant la DIES doit être remplacée par la création d'une délégation interministérielle à l'innovation et à l'expérimentation sociale. Avec ce changement de dénomination, les acteurs de terrain s'inquiètent d'une éventuelle disparition des actions centrées sur l'économie sociale. Aussi elle souhaiterait obtenir des éléments d'information afin de rassurer les salariés et bénéficiaires des structures associatives, coopératives et mutualistes qui oeuvrent pour l'économie sociale et solidaire.

Texte de la réponse

L'honorable parlementaire appelle l'attention du Premier ministre sur la réforme de la Délégation interministérielle à l'innovation sociale et l'économie sociale (DISES), annoncée le 16 septembre devant le Conseil national de lutte contre l'exclusion. Désireux de soutenir activement le secteur de l'économie sociale, le Gouvernement a donné des instructions afin que cette nouvelle délégation poursuive et développe les actions engagées. Le conseil des entreprises, employeurs et groupements de l'économie sociale sera prochainement sollicité afin qu'il fasse part de ses propositions quant au fonctionnement, à l'intitulé et aux missions de cette délégation interministérielle, rattachée au ministre de l'emploi, de la cohésion sociale et du logement conformément aux attentes des partenaires de l'économie sociale. Prenant en considération l'implication des entreprises, des mutuelles, des coopératives et des associations qui emploient près de 1,8 million de salariés, et leur action déterminante dans la « bataille pour l'emploi », le Gouvernement a souhaité la réunion prochaine du conseil consultatif de l'économie sociale.

Données clés

Auteur : [Mme Françoise Branget](#)

Circonscription : Doubs (1^{re} circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 79366

Rubrique : Économie sociale

Ministère interrogé : Premier ministre

Ministère attributaire : Premier ministre

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 29 novembre 2005, page 10927

Réponse publiée le : 3 janvier 2006, page 50